

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENTIEL

PORT DE SAINT MALO

La société ENERGY OBSERVER – 27, Quai Duguay Trouin– 35 400 Saint Malo a manifesté son intérêt pour l'occupation d'une cellule au pôle technique Duguay Trouin à Saint-Malo.

Sont liés à cette activité, un atelier technique du catamaran Energy Observer et du stockage de matériel dans le cadre de la gestion du projet de navigation d'Energy Observer.

La CCI territoriale d'Ille-et-Vilaine, concessionnaire du port, envisage de délivrer à la société Energy Observer l'autorisation d'occupation temporaire suivante :

- **Cellule C4** : une autorisation d'occupation domaniale (AOT de droits simples) pour une surface de 378 m², d'une durée de 6 ans ;

En application de l'article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, la CCI territoriale d'Ille-et-Vilaine prend acte de la manifestation d'intérêt spontanée de la société Energy Observer., et s'assure, par la présente publicité, et avant signature des titres, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente, sous un délai de 15 jours suivant la publication de la présente.

Les projets sont étudiés selon les critères suivants :

- Une activité en lien avec la maintenance et la construction navale contribuant à l'attractivité du Pole technique Duguay TROUIN du Port de Saint-Malo pour 40 points,
- Une activité en lien avec la promotion environnementale 10 points,
- L'activité générée et les emplois directs pour 10 points,
- La viabilité économique du projet : durée et pérennité pour 40 points,

Renseignements : - Chambre de commerce et d'industrie Ille-et-Vilaine, délégation de Saint-Malo, service patrimoine 4 avenue Louis Martin 35 400 Saint Malo Tel : 02 99 20 63 00.

Plans joints :

- Plan de situation
- Plan masse de la cellule C4